

# INFOR'IDée

le bulletin de liaison des membres effectifs du Réseau IDée - N°3/2021



POINT  
DE VUE

## Etre ou ne pas être le nombril du monde

Les rois du monde, les maîtres de l'univers, les dresseuses, les dompteurs, les conquérant-es... Nous ne manquons pas de mots pour signifier notre toute-puissance. Il y a nous, et puis le reste. Nous nous roulons, nous nous lovons, nous nous jetons corps et âme dans l'anthropocentrisme. Ça rassure. Mais ça fissure.

**C'**est un groupe d'enfants qui jouent à « 1,2,3 piano ! ». Sous la houlette de l'animateur, le jeu est revisité. Il faut approcher en étant un chevreuil, un lapin, un loup, etc. Entre concentration, positions improbables et chutes, les rires fusent. Et infuse, l'air de rien, une attitude pivot : se décentrer. « *On part de l'observation - de traces de chevreuil, par exemple - que l'on restimule dans le jeu. Une empreinte c'est un élément assez intellectuel, conceptuel pour un jeune enfant. Avec ce jeu, on passe par le corporel. Comment on fait cette trace ? Comment on se déplace pour la faire ainsi ? On rentre dans la biologie de l'animal et dans sa façon de vivre, sans s'en rendre compte* », pointe Gilles Pirard, le coordinateur Formations d'Education-Environnement (CRIE de Liège). Et on oublie, quelques minutes, qu'on est un petit d'humain pour vivre chevreuil, lapin ou loup.

Pour les adolescent-es et les adultes, les jeux d'écriture sont un bon point de départ pour s'extraire de son point de vue. La journée « Découverte de la géologie » se termine ainsi par un atelier d'écriture où chacun-e écrit en « je » en se glissant dans le vécu d'un élément observé (un caillou, un méandre de rivière, etc.). A d'autres occasions, c'est le « dialogue d'arbres » qui est proposé. Chaque participant-e écrit un petit texte où deux arbres se parlent. Cela conduit à changer de regard en tant qu'espèce et à changer d'échelle temporelle. Un arbre peut avoir existé avant la Belgique... L'exercice permet de prendre un peu de hauteur. Et de se plonger dans ce qu'est la vie des arbres, leurs joies, leurs peines d'aujourd'hui.

« Chez Education-Environnement, nous n'avons pas de formation spécifique pour sortir de l'anthropocentrisme, mais c'est en trame de fond de certaines activités. Il y a souvent au moins un moment dans les formations où cette approche est intégrée à l'activité, explique Gilles Pirard. Parallèlement, on voit une évolution de nos propositions. Il y a maintenant pas mal de formations en philosophie de l'environnement où ce genre de questions sont clairement abordées : on y questionne notre

### Côté membres

- |   |   |
|---|---|
| • Vanessa Rasquinet, notre nouvelle chargée de mission "fédération" | 4 |
| • Merci pour vos messages   | 4 |
| • Inondations dans les associations                                 | 4 |
| • Traverser les tempêtes du monde ensemble : pourquoi et comment ?  | 5 |

### Coin du juriste

- |   |   |
|---|---|
| • Réforme APE :<br>Entrée en vigueur au 1/01/2022 | 6 |
| • Télétravail structurel ou occasionnel           | 7 |

**INFOR'IDée** est le bulletin de liaison trimestriel des **membres effectifs** du Réseau IDée

### Édition et diffusion

Réseau IDée asbl - 266, rue Royale à 1210 Bruxelles -  
T. 02 286 95 70 - info@reseau-idee.be - www.reseau-idee.be  
N° d'entreprise : BE 0445.500.808 - RPM Bruxelles  
N° de compte : BE98 0012 1241 2393

place, notre rapport à la nature. On a créé les premières il y a quatre ans. Aujourd'hui, elles sont données annuellement, et même plusieurs fois par an pour les formations courtes. Cela permet d'outiller les animatrices et les animateurs sur ce sujet. »

### D'où nous vient cette vision anthropocentrique ?

C'est que la question de notre place d'humains dans ce monde creuse son sillon depuis quelques années. Enfin, elle a probablement toujours accompagné les êtres humains, mais elle se repose actuellement avec

Suite en page 2 ➔



une vive acuité, attisée par l'essor de l'écologie et par les différentes crises que nos sociétés connaissent. On prend conscience de notre conception anthropocentrique du monde, conception fondée sur une croyance, une représentation culturelle où l'être humain est considéré comme l'être le plus central de l'univers et où il définit tout le reste par rapport à cela.

D'où nous vient donc cette vision des choses ? Avec Anouck Barthelemy comme guide, elle qui assure des formations en philosophie de la nature pour Education-Environnement, nous pouvons voir émerger deux causes profondes. « *D'une part, la notion identitaire : qu'est-ce que l'être humain ? Qui suis-je ? Qu'est-ce qui me différencie du reste ? Tous ces questionnements qu'a l'humain sur sa place dans le reste du monde où il y a un nombre de forces qui le dépasse. D'autre part, il y a le besoin de sécurité dans un monde à la base hostile. Quand on remonte à l'époque où l'être humain était chasseur-cueilleur, il était animiste. Il personnifiait les éléments naturels pour apaiser la nature et lui demander d'être nourri, logé* », résume-t-elle.

Cette notion animiste a évolué pendant longtemps, mais un grand changement s'est opéré avec la sédentarisation. L'être humain se rend alors compte qu'il a un impact sur la nature, qu'il peut la domestiquer et avoir un contrôle sur ses besoins de subsistance. Après cette période, avec la pensée grecque (et surtout Aristote), l'humain en arrive à expliquer le monde par la raison, le logos. « *Aristote était philosophe, mais aussi naturaliste, rappelle Anouck Barthelemy. Il va propager l'idée de la "scala natura", l'échelle de la nature, une conception où tous les êtres peuvent être classés sur une échelle hiérarchique du plus simple au plus complexe. Et l'être humain est tout au-dessus. Après, c'est Dieu* », explique-t-elle. Cette vision est reprise par le christianisme. Descartes enfonce le clou du dualisme. C'est la raison qui compte avant tout, le corps n'étant qu'une machine. « *Avec les Lumières, Dieu est mis de côté. On vit dans un monde régi par des lois. Physiques, chimiques, mécaniques, etc. L'être humain est là et c'est lui qui a le pouvoir d'interpréter tout cela. Donc il s'extrait du monde dans lequel il vit. Et on en est toujours là, même si cela bouge en philosophie ces dernières années. On est dans une conception où l'humain est coupé du monde dans lequel il vit. Et avec notre approche consumériste et productiviste, tout ce qui nous entoure est perçu comme ressources* », éclaire la formatrice.

## Les différentes relations avec le monde

Voilà, pour le dire avec familiarité, comment on en est arrivé là. Derrière ce « on », il faut lire « les Occidentaux d'aujourd'hui ». Car d'autres groupes humains ont ou ont eu d'autres approches de leur relation avec le monde. L'anthropologue Philippe Descola a distingué quatre modes de relation entre l'être humain et le non-humain <sup>1</sup>.

### • L'animisme

L'être humain est tout le temps en dialogue avec le non-humain (pierres, océan, animaux, plantes...). S'il s'en différencie physiquement, la vision animiste considère que l'être humain ressemble à tout ce qui existe par son esprit. Et qu'il est capable d'entrer en communication avec l'esprit de l'arbre ou de la rivière, par exemple, et de négocier des choses. De là découle un ensemble de rituels. Même chez nous il y a des relents d'animisme, par exemple en donnant un nom à son animal de compagnie, en parlant avec lui.

### • Le totémisme

Un groupe ou un individu est lié à son totem, en général un animal ou un végétal. Lié au sens de parent, de lien de famille, parce qu'on serait composé du même « terreau ». L'assimilation se fait à la fois par l'esprit et par les attributs physiques. Il y a une sorte d'hybridation. Et on ne fait pas ce que l'on veut avec son élément totem (il est interdit de le cueillir, le chasser, le manger...). Cette pensée est notamment présente chez les Aborigènes d'Australie.

### • L'analogisme

Il y a une différence, et d'intériorité, et de physicalité entre humains et non-humains. Le monde est ainsi constitué d'une infinité d'individualités. La ressemblance, l'analogie permet d'introduire de l'ordre, de rendre compréhensible ce monde. C'est une approche qu'on trouve notamment en Inde, en Chine ancienne et en Europe jusqu'à la Renaissance. Par exemple, au Moyen Âge, on faisait une analogie entre le saule pleureur et une tête d'homme, car le saule a la propriété de soigner les maux de tête.

Suite en page 3 ➔

## Les naturalistes sont-ils moins anthropocentrés ?

**B**iologistes, guides nature, forestier-es, écogardes, océanologues, bref tout qui est en contact rapproché avec l'environnement baigne dans l'altérité, dans « la nature », la connaît (au moins une partie), la côtoie, la pratique. Cela fait évidemment de bonnes bases pour être pleinement conscient-e qu'autre chose que l'humain existe et que cet autre chose est d'une complexité inouïe.

Cela ne signifie pas pour autant qu'en étant guide nature ou biologiste on soit de facto exempt de tout anthropocentrisme. Nous baignons tellement dans cette vision du monde qu'il est difficile de s'en défaire ou même de prendre conscience d'à quel point elle oriente nos actes et pensées. Considérer que la nature a besoin d'être gérée, c'est déjà être anthropocentrique parce qu'en soi la nature n'a pas besoin de l'être humain. On est amené à la gérer le plus souvent parce qu'on a empiété sur ses plates-bandes, parce qu'on l'a surexploitée, dégradée, etc. Mais aussi parce qu'on se rassure en circonscrivant ses zones d'action, en ayant la mainmise sur elle, en la maîtrisant.

Et donc ce que l'on gère, c'est en fait les dégâts qu'on lui a occasionnés et notre peur d'elle. C'est nous que nous gérons. Cette gestion de l'environnement que nous sommes amené-es à faire (sauver les pandas de l'extinction, la Grande Barrière de corail, les mangroves, la reproduction des batraciens...) peut charrier (mais pas nécessairement) une vision suprémaciste de l'être humain. Comme le souligne Baptiste Morizot, notamment dans *Raviver les braises du vivant*, « protéger la nature », c'est du paternalisme, du protectionnisme.

### Le risque de l'interventionnisme

Et cela peut aller (mais pas toujours) avec un fort interventionnisme. « *Laisser sa place à l'autre, au vivant, n'est pas une attitude systématique chez tous les naturalistes, observe Maëlle Dufrasne (Ecotopie). J'ai dans mes formations des animateurs sociaux qui sont parfois plus en phase avec l'environnement que certains naturalistes. Parce que leur conception du rapport au monde et aux autres laisse la place à une reconnaissance de l'autre, à une humilité et à un lâcher-prise. Un lâcher-prise qu'on peut avoir du mal à trouver chez certains naturalistes. Pour moi, c'est plus lié à la relation au groupe, à la façon de travailler le collectif [au sens large : pas uniquement le collectif humain, mais le collectif au sens d'écologie, NDLR]* », analyse-t-elle.

Être critique ne fait pas oublier que toutes ces personnes qui ont les deux pieds dans la nature ne vivent pas, elles et eux, hors-sol comme tant d'autres. Qu'elles s'intéressent à ce qui est extérieur et qu'elles développent une relation affective. En ayant conscience et connaissance des besoins des espèces. Et beaucoup essaient de bien faire.

C.B.





## • Le naturalisme

C'est la distinction que font nos sociétés occidentales entre nature et culture. Seules sociétés qui tracent cette frontière entre humain et nature. Il y a bien une similarité d'apparence, mais une différence radicale d'intériorité.

### La remise en cause

Cela fait 50 ans que cette vision naturaliste commence à être remise en cause. Grâce aux recherches sur l'ADN, les biologistes ont revu les classements en comprenant par la génétique quelle espèce est plus proche de telle autre. La représentation hiérarchique laisse place au buisson du vivant. Il n'y a ni pyramide d'Aristote, ni arbre de Darwin. Nous descendons tous du même ancêtre commun et l'être humain n'est pas au-dessus, mais c'est un être parmi les autres.

Autre levier important dans notre changement d'approche : l'essor de la pensée écologique a donné sa place, jusqu'au grand public, à la notion d'écosystème. On se rend compte que tout est interdépendant, que chaque être vit par les autres.

A quoi s'ajoute l'explosion des connaissances en matière de sciences cognitives chez les animaux et les plantes. On découvre que les uns et les autres ont une intelligence, qu'ils soient poulpe, blob ou arbre. « On projetait nos représentations anthropocentrées sur nos recherches scientifiques. En quittant cette posture, mais aussi en étudiant en milieu naturel plutôt qu'en laboratoire les animaux et les plantes, on assiste à une bienfaisante envolée des connaissances », souligne Anouck Barthelemy.

Nombre de penseuses et penseurs, ces dernières années, passent au crible notre mode de réflexion anthropocentrique : Bruno Latour, Philippe Descola, Isabelle Stengers, Vinciane Despret, Baptiste Morizot, pour ne citer que quelques francophones. Elles et ils mettent en relief cette artificielle conception d'un être humain détaché de la nature. « Cette idée d'environnement n'a guère de sens puisque vous ne pouvez jamais dessiner la limite qui distinguerait un organisme de ce qui l'entoure. Au sens propre, rien ne nous environne, tout conspire à notre respiration », écrit Bruno Latour (*Où suis-je ?*, p.23, 2021).

Cette dissociation - de l'être humain et de son environnement - couplée à cette idée qu'il est supérieur à tout est aussi l'un des phénomènes qui nous a amenés à la situation critique dans laquelle nous sommes aujourd'hui : bouleversements climatiques et déséquilibres des écosystèmes. « Ce qui est encourageant, relève néanmoins Anouck Barthelemy, c'est cette évolution scientifique, philosophique et culturelle. On se souvient qu'on vit avec d'autres vivants. On se rend compte qu'on doit créer un monde commun avec le non-humain. »

### Comment en sortir ?

Pour sortir de nos conceptions anthropocentriques, « il n'y a pas mille solutions, considère-t-elle. Il faut aller au contact du vivant, aller sur le terrain. Le rôle de l'éducation à l'environnement est clef. Il permet de faire naître cette sensation d'émerveillement, cette émotion par rapport à ce monde vivant, de développer une relation affective. Et il faut faire des ateliers pour se décentrer, des exercices où l'on donne la parole au non-vivant, où l'on imagine quels droits lui donner si on lui en donnait... »

C'est précisément ce que fait Maëlle Dufrasne dans ses formations chez Ecotopie. « Il y a deux types d'exercices de décentrement : de soi vers l'autre, où l'on travaille fort l'altérité et l'empathie ; et le décentrement dans l'idée d'écologies multiples. Comme petit exercice, il y a celui du cercle en propagation. On choisit un événement environnemental important pour soi, qui est raconté par soi, par un non-humain et par un humain du futur. Cela lance le travail sur le non-humain, et sur la perception qu'on peut avoir du monde. Un autre exercice, c'est de faire varier les tailles et les temporalités : comment on se déplacerait, comment on vivrait, dans quel territoire, etc., si on était ceci ou cela. J'essaie aussi de faire imaginer les besoins de l'animal auquel on pense pour veiller à sortir de la projection de soi dans l'animal. Quels sont ses besoins à lui ? On étudie la biologie de la tortue marine pour connaître ses besoins et donc on imagine sa perception du monde (liée à ses impératifs de reproduction, de migration, d'alimentation...) », détaille-t-elle.

Les demandes de plus en plus nombreuses pour cette thématique laissent penser qu'un cheminement est en cours dans les esprits. « Il y a des francs qui tombent sur la position qu'on prend dans le monde. Et sur les possibilités de changement. Rien que prendre conscience de la

multiplicité des visions du monde est un premier pas. C'est ce qui permet, ensuite, le pas de côté, vers le décentrement de soi, et du reste du monde », explique Maëlle Dufrasne. Gilles Pirard (Education-Environnement) observe aussi une évolution du profil des participant-es. « Il y a 10 ou 15 ans, les gens venaient avec une approche naturaliste qui consistait à apprendre, retenir, emmagasiner de l'information. J'ai la sensation que beaucoup de participant-es aujourd'hui sont moins avides d'informations que de découvrir la magie de l'environnement, son évolution, ce qu'il a pu mettre en place. Ils le regardent avec émerveillement et humilité », rapporte-t-il.

### Ni exploiter, ni sacrifier

Sentir, ressentir, palper, vivre notre milieu, c'est ce que martèlent penseurs et penseuses, et hommes et femmes de terrain (l'un n'excluant pas l'autre). Pour clore (ou plus justement poursuivre) cette ébauche de réflexion sur notre anthropocentrisme, nous pouvons emboîter le pas au philosophe et écrivain Baptiste Morizot : « Plus qu'en appeler à l'amour de la Nature, ou agiter la crainte de l'Apocalypse, il me semble qu'une voie plus ajustée aux enjeux du temps revient à multiplier les approches, les pratiques, les discours, les oeuvres, les dispositifs, les expériences qui sont capables de nous faire sentir et vivre depuis le point de vue des interdépendances. Nous faire sentir et vivre comme vivant parmi les vivants, comme eux pris dans la trame, partageant des ascendances et des manières d'être vivant, un destin commun, et une vulnérabilité mutuelle. » (Manières d'être vivant, p.270, 2020). Pour sortir de nos conceptions dualistes (être humain/Nature ; exploitation/sacralisation, etc.), il suggère de s'installer dans le champ des égards. « Partout autour du monde, dans les cultures non dualistes, il y a exigence d'égards même envers ce que l'on tue et que l'on mange (donc ce ne sont pas des Personnes ou des fins en soi) ; même envers les environnement donateurs qu'on exploite, et surtout parce qu'on les exploite, il y a exigences d'égards. L'égard se localise discrètement entre moral et instrumental, c'est une position de réciprocité qui n'est pas un égalitarisme ni une sanctuarisation de l'autre. C'est là que tout se joue. » (p.285) Des égards qu'il qualifie d'« ajustés », et non pas justes car « ce juste n'existe pas, il s'agit de constamment recommencer l'effort pour que la relation reste juste, pour que l'accord reste juste comme dans un orchestre. »

Cécile BERTHAUD

<sup>1</sup> Par-delà nature et culture, Philippe Descola, Editions Gallimard, 2005.

Lire aussi « Relativiser notre conception de la nature », Symbioses n°91, été 2011 : <https://www.symbioses.be/pdf/91/dossier/Sy-91-8.pdf>

## Ressources

- A la vitesse des plantes, Gaëlle Jeanmart, Imagine, 2021 : <https://www.imagine-magazine.com/libre-acces/chronique/a-la-vitesse-des-plantes/>
- Vinciane Despret : « Habiter en oiseau » ; « Que diraient les animaux si on leur posait les bonnes questions ? »...
- « Où suis-je ? », de Bruno Latour
- Baptiste Morizot : « Sur la piste animale » ; « Manières d'être vivant » ; « Raviver les braises du vivant »...
- « Être un chêne », de Laurent Tillon
- « L'événement anthropocène », Christophe Bonneuil et Jean-Baptiste Fressoz
- Le documentaire inspiré dudit livre, « L'homme a mangé la Terre », de Jean-Robert Viallet
- Formation « Gestion de la nature et préservation de la biodiversité : quelles conceptions pour quelles pratiques ? » par Ecotopie en mars/avril 2022. <https://ecotopie.be/formation/gestion-de-la-nature-et-preservation-de-la-biodiversite-queles-conceptions-pour-queles-pratiques/>

## Vanessa Rasquinet, notre nouvelle chargée de mission “fédération”

**J**e suis arrivée tout fraîchement au Réseau IDée. Ou plus exactement, c’est un “come back” à mes premiers pas professionnels dans le secteur de l’ErE. Effectivement, il faut remonter à 2001. Planet’ErE II ... ça vous dit quelque chose ? Un rassemblement de tous les acteurs de l’ErE francophones du monde entier était organisé en France. J’ai été engagée au Réseau IDée pour mobiliser nos membres à s’y investir<sup>1</sup>. Une fois rentrée au pays, j’ai migré sur les hauteurs de Liège où j’ai pu goûter aux métiers de terrain en tant qu’animatrice et formatrice chez Education-Environnement asbl/CRIE de Liège. Et le chemin faisant, durant les 10 dernières années, je me suis attelée à la fonction de coordination de l’équipe. Aujourd’hui, après 2 années dans le CA du Réseau IDée, je suis heureuse de m’aventurer dans un nouveau défi, pour porter le travail de plaidoyer et de fédération. Un poste à construire. Voici déjà quelques mots en vrac qui en dessinent les contours : augmenter la visibilité du secteur de l’ErE auprès des institutions; co-construire des positions avec les membres; créer /renforcer des partenariats.

<sup>1</sup> Est sorti de ce colloque un texte “Appel à la francophonie” ([https://www.planetere.org/IMG/pdf/Appel\\_francophonie-1.pdf](https://www.planetere.org/IMG/pdf/Appel_francophonie-1.pdf)) regroupant des constats, des revendications en Education à l’environnement, qui allaient être portés au Sommet du Développement Durable de Johannesburg en 2002.



### **Merci pour vos messages**

**C**omme vous le savez, notre collègue François Beckers est décédé le 5 septembre dernier. Nous avons reçu d’innombrables messages de soutien, de témoignages, de personnes et d’associations qui ont eu le plaisir de collaborer avec lui. Notre Verviétois avait en effet marqué les esprits et les cœurs. Vous étiez par ailleurs près de cinquante à participer à la petite cérémonie d’hommage organisée à Mundo Namur le 9/09. Merci à chacun-e, cela nous a vraiment aidé à traverser cette épreuve. On en est d’autant plus convaincu : notre réseau vit aussi (surtout) par la qualité des relations humaines qui se sont tissées entre nous. C’est cela aussi, l’héritage de François.



### **Inondations dans les associations**

**C**et été, les inondations ont durement frappé la Wallonie (et pas seulement). Elles ont profondément impacté énormément d’habitants, mais aussi plusieurs associations et travailleurs de notre réseau. Nous avons téléphoné à certain-es d’entre vous, pour prendre des nouvelles et voir si notre dynamique de 130 associations pouvait aider d’une quelconque manière (humaine ou matérielle). A titre d’exemple, Rivéo (Hotton) a perdu tous ses aquariums. Classes d’Eau (Pepinster) a dû rendre ses locaux à une école. Le Village du Saule, dans la vallée de la Meuse, a vu son bâtiment d’animations touché et a perdu beaucoup de matériels d’animation. Mais la résilience fait son œuvre.

Par contre, les publics ont été fort impactés, en particulier en province de Liège. Plusieurs associations ont donc prêté main forte, localement.

Après l’urgence, revient le temps de l’éducation. A ce niveau, les liens entre ces inondations et l’ErE sont nombreux: climat, rivière, cycle de l’eau, aménagement du territoire, artificialisation des sols, agriculture, déchets, solidarité, inégalités sociales, résilience...

Cela fera l’objet du prochain dossier de SYMBIOSES. Pour rappeler la pertinence de vos discours et de vos actions.

# Traverser les tempêtes du monde ensemble : pourquoi et comment ?

Comment parler des crises actuelles et à venir avec nos publics? Faut-il parler d'effondrement? Le 7/09 au See U, nous étions une centaine de participant-e-s à y consacrer une journée d'échange. D'emblée, pour poser l'ambiance, le spectacle Maison Renard, certes avec humour, nous a rappelé que les "tempêtes" à venir n'ont strictement rien d'amusant. Face à cela, il faut bien l'avouer, même un-e super animateur ou animatrice peut se sentir impuissant-e, démuni-e (...) En réponse, le professeur en sciences de l'éducation Benoît Galand (UCL) et la philo-sociologue Delphine Masset (Etopia) ont ensuite ouvert des pistes pour « dépasser le sentiment d'impuissance et passer à l'action ». Des pistes également empruntées par Maëlle Dufrasne (Ecotopie) et son « Very Bad Trip!?! », pour nous faire voyager des émotions à l'action. Enfin, l'après-midi, 7 ateliers d'échanges ont permis de découvrir ce qui existait déjà comme outils et initiatives éducatives en la matière.

L'ensemble des contenus **motivants** de cette journée seront prochainement publiés\*. En attendant, voici déjà un extrait des notes graphiques réalisées par Sabine Renteux pour retranscrire l'atelier proposé par Mycelium sur le thème "effondrement : en parler depuis les marges".

\*Coming soon sur [www.reseau-idee.be/comment-parler-effondrement](http://www.reseau-idee.be/comment-parler-effondrement)

**Effondrement: en parler depuis "les marges"**

- Réseau Mycélium -

Critiques faites au concept d'"effondrement":  
\* Vision démobilisante

Définitions utilisées:  
"Les besoins de base de la + grande partie de la population ne sont plus rencontrés par l'Etat."  
+ "fin de la civilisation techno-industrielle"  
\* Pas de bases scientifiques  
\* Vision occidental-centrée

**A qui on parle?**  
↳ la manière dont on parle d'effondrement induit le planisme de rupture globale et subite  
↳ qui serait suivie d'un mouvement de "renaissance"

Julien Didies




Imaginaire de "table rase" qui oublie complexité des rapports sociaux

lutte des classes / colonialismes / domination masculine du capitalisme

⇒ **Effondrement** ou des services publics?

⊖ Le capitalisme ne semble PAS être en train de s'effondrer

pour de l'effondrement de nos modes de vie  
↳ accidentaux blancs de classe moyenne  
X populations de couleur au centre des catastrophes

⊖ "On ne vit pas les mêmes dominations"

Il y a des tas d'enfants dans le monde où on n'a pas envie de faire des enfants, mais où le choix ne se pose pas!

Les catastrophes sont avant l'urgence pour les systèmes capitalistes de se renforcer et de devenir + prédateurs ...

PIEGE: fantasme/aspiration à de nouvelles "petites communautés" d'inspiration hippy ...



Critiquer le capitalisme, c'est critiquer l'Etat qui: "l'a ce du possible?"

Je suis cette image de petite communauté

Oui mais attention aux dérives d'extrême-droite, d'autarisme ...

l'éloge de la fuite vers le survivisme l'exode urbain qui ne sont pas généralisables... mi-désirables d'un point de vue écologiste ...?

**ANTICIPER, oui**  
↳ pour mieux gérer les risques mais avec quels objectifs?  
↳ maintenir le statu quo et ses inégalités?

C'est très violent pour les populations qui restent "laissées pour compte"

et fois les autres qui n'avaient pas pu rentrer, regardaient la pluie qui commençait à tomber ...

Arche de Noé






Les Risques craints par les collogues

↳ La P des migrations et des révoltes populaires est presque mise au même niveau que l'extinction de la biodiversité ...

↳ Penser l'effondrement en partant des personnes et populations soumises à des dominations de classe (de genre) etc.

Quand on parle de la survie de l'espèce, de "la survie des + aptes", c'est de qui NE PARLE-T-ON PAS?



**INTERSECTIONALITÉ des dominations**

↳ approche peu prise en compte par les courants écologistes "classiques"

↳ intérêt de # approches:

- Écologie populaire
- ex: mouvement des gilets jaunes → dimension écologiste pour les pauvres sans estime de donner et prendre 1 ESPACE de PAROLE
- ↳ ont-ils expulsés des marchés pour le climat!?
- ↳ Les + précaires sont moins responsables que les riches des changements climatiques - ont moins de loisirs pour s'en occuper - en subissent + les conséquences ET s'en préoccupent!!!
- ↳ MAIS sont moins visibles que l'écologisme "bourgeois" (qui les marginalise?) (les "vieux")
- ↳ choix des alliances pour "sauver la peau" des classes moyennes blanches (au détriment des autres!)
- ↳ les pauvres / les peuples indigènes / les femmes?

Y'a-t-il des femmes "collogues"?  
↳ ce sont surtout des hommes avec 1 approche "technocratique"



Aller chercher d'autres profils = à démarche en tant que telle

↳ éviter l'"effet BÉNÉTON"

Associer ces personnes DES LE DÉBUT au CHOIX

- des objectifs
- des démarches
- des messages
- des priorités

+ créer 1 cadre sécurisant

PAS juste les inviter pour "faire joli sur l'affiche"

et on n'a pas en le temps d'aborder l'ÉCO-FÉMINISME





# Réforme APE :

## Entrée en vigueur au 1/01/2022

Après plusieurs années de débats, la réforme APE va entrer en vigueur en janvier prochain. Comment cela va-t-il fonctionner, et quel impact cela aura-t-il sur les finances des associations ?

**La** réforme APE récemment adoptée par le Parlement wallon aurait pour objectif la pérennisation des emplois existants. Il s'agirait de maintenir le volume de l'emploi et les moyens financiers alloués aux APE. Le Gouvernement annonce une neutralité budgétaire globale et par employeur. D'autre part, il ambitionne de créer de nouveaux emplois avec les sommes qui ne seraient pas consommées dans le nouveau dispositif. Mais qu'en sera-t-il, au-delà des déclarations d'intention ?

### Les principales implications de la réforme :

**1.** Chaque structure disposant d'emplois APE recevra, à partir de 2022, une subvention annuelle unique, liquidée par tranche trimestrielle anticipativement, correspondant à un forfait indexé groupant la valeur des subventions en points (qui disparaissent) et les réductions de cotisations sociales. Concernant ces réductions de cotisation ONSS, elles feront l'objet d'une indexation des montants pris en compte (entre 5 et 8%) pour les adapter à l'évolution entre le moment du calcul et la mise en œuvre.

**2.** Pour conserver sa subvention, l'employeur devra justifier chaque année qu'il maintient son emploi global et la part de son emploi ex-APE. Le contrôle devrait s'opérer par le FOREM au cours de l'année n+1, les récupérations d'indus s'opérant au cours de l'année n+2. L'effectif de référence APE sera calculé sur les occupations fixées entre le 01-10-2020 et le 30-09-2021. Le volume global de l'emploi (VGE) de référence que l'employeur devra conserver est égal à la somme du nombre annuel moyen de travailleurs, calculé en équivalents temps plein, au cours des années 2017, 2018 et 2019, divisée par 3. En cas de diminution du VGE, l'employeur pourra invoquer une perte de subvention d'un pouvoir public, un cas fortuit ou un délai de maximum 6 mois pour opérer le remplacement d'un travailleur ou d'une travailleuse ayant quitté définitivement l'entreprise pour ne pas être pénalisé. Une demande de recalcul de ce VGE est possible avant le 30-06-2022.

**3.** Le FOREM devient le seul interlocuteur. Un rapport annuel devra lui être adressé.

**4.** Une grande souplesse est laissée pour le remplacement des travailleurs et travailleuses : fin des diplômes exigés, du respect de la fonction... La seule exigence reste d'embaucher des demandeurs et deman-

deuses d'emploi inoccupé-es. Le passeport APE disparaît au profit de l'accès à la base de données du FOREM par le travailleur et par l'employeur pour vérifier les conditions d'occupation.

**5.** Plus question de transfert aux ministres de tutelle, qui disparaissent complètement du texte. Une ouverture est faite par contre à la création de nouveaux emplois, a priori à durée déterminée, pour rencontrer des priorités fixées par le gouvernement wallon en utilisant les indus récupérés par le FOREM. S'agissant des priorités du gouvernement wallon, on se demande ce qui restera de la solidarité avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, en tout cas, pour la création de nouveaux emplois.

### Quel impact réel sur les associations d'ErE ?

Est-ce que ces déclarations gouvernementales de neutralité budgétaire correspondront à la réalité vécue par les associations ? Le FOREM a mis en place un outil de simulation (<https://www.leforem.be/outils/simulateur-reforme-aides-promotion-emploi.html>) afin de vérifier le montant octroyé sous forme de subvention unique et ainsi calculer l'impact budgétaire pour chaque structure bénéficiant d'emploi(s) APE.

Sur base de cet outil de simulation, le Réseau IDée a réalisé un sondage auprès de ses membres disposant d'emplois APE. D'après ce sondage, il apparaît que dans 60% des cas, les associations ne seraient pas impactées par la réforme, contre 40% qui seraient impactées (faiblement ou fortement). A titre d'exemple, pour le Réseau IDée, l'impact serait négatif d'une centaine d'euros.

Attention : il s'agit d'une estimation de la subvention, sachant que les chiffres définitifs ne seront connus que dans le courant du mois d'octobre 2021. Il sera possible, en outre, pour chaque employeur, de contester les erreurs ou d'obtenir les données « source » ayant servi au calcul.

Dès lors, quand les chiffres définitifs de la subvention vous seront parvenus, n'hésitez pas à me contacter ([damien.revers@reseau-idee.be](mailto:damien.revers@reseau-idee.be)) pour m'informer de l'impact réel de cette réforme.

Plus d'infos sur :

<https://www.leforem.be/entreprises/reforme-APE.html>

Damien Revers, juriste



# Télétravail *structurel* ou *occasionnel*

Si le télétravail n'est désormais plus obligatoire, plusieurs associations réfléchissent néanmoins aux modalités permettant aux employé-es de combiner présence sur le lieu de travail et travail à distance. Voici un aperçu des différents principes et modalités d'organisation du télétravail.

## 1. Le télétravail volontaire et structurel

Cette forme de télétravail est règlementé par la Convention Collective de Travail n°85 (<http://www.cnt-nar.be/Cct-liste.htm>), qui définit le télétravail volontaire comme suit : « *une forme d'organisation et/ou de réalisation du travail, utilisant les technologies de l'information, dans le cadre d'un contrat de travail, dans laquelle un travail, qui aurait pu également être réalisé dans les locaux de l'entreprise, est effectué hors de ces locaux, de façon régulière et non occasionnelle* »

### Conditions

- Le télétravail doit être **volontaire et réversible**, tant pour le travailleur que pour l'employeur, sauf s'il fait partie du descriptif initial du poste de travail ;
- Un **écrit** doit être établi, sous la forme d'un avenant au contrat de travail (ou dans les futurs contrats d'engagement). Cet écrit doit mentionner obligatoirement :
  - La fréquence et éventuellement les jours et heures de télétravail (et de présence au bureau) ;
  - Les moments ou périodes pendant lesquels l'employé-e doit être joignable et par quels moyens, ainsi que les possibilités de faire appel à un support technique ;
  - Les modalités de prise en charge par l'employeur des coûts et des frais liés au télétravail ;
  - Les conditions et modalités de retour au travail dans les bureaux de l'employeur ;
  - Le ou les lieux où le télétravailleur a choisi d'exécuter son travail.
- Le télétravailleur doit bénéficier de **conditions de travail comparables** à celles des travailleurs occupés dans les bureaux ;
- L'employeur doit prendre en charge des frais d'équipement et de communication liés au télétravail. Soit il **fournit au travailleur les équipements nécessaires et intervient dans les coûts** de connexion et de communication liées au télétravail. Soit le **travailleur utilise son propre équipement** et l'employeur doit alors intervenir (c'est une obligation) dans les frais d'installation des programmes informatiques, les frais de fonctionnement et le coût d'amortissement et d'entretien. Par ailleurs, l'employeur peut choisir d'intervenir également dans les autres frais (frais de bureau : fournitures, électricité, chauffage, assurance, etc). Cela reste une possibilité et n'est pas une obligation.

Nous avons consacré un article sur les montants des indemnités dans un précédent numéro d'Infor'Idée :

[https://www.reseau-idee.be/inforidee/pdf/Infor\\_4\\_2020.pdf](https://www.reseau-idee.be/inforidee/pdf/Infor_4_2020.pdf)

- Les télétravailleurs restent couverts par l'assurance accidents de travail de l'employeur pendant la journée de télétravail. Cela-dit, il est vivement recommandé d'avertir votre assureur de l'instauration du télétravail au sein de votre structure, qu'il soit occasionnel ou structurel.

## 2. Le télétravail occasionnel

Il peut arriver que l'employeur ne souhaite pas mettre en place un cadre de télétravail structurel, tout en laissant la possibilité de télétravailler en cas de force majeure. C'est le principe du télétravail occasionnel, règlementé par la loi du 5 mars 2017 sur le travail faisable et maniable.

### Conditions

- Les travailleurs peuvent demander de télétravailler en cas de **force majeure**, c'est à dire dans les cas où le travailleur, en raison de circonstances imprévues et indépendantes de sa volonté, ne peut effectuer ses prestations sur son lieu de travail habituel (exemples : en cas de grève de transports en commun imprévue ou en cas de graves intempéries causant de sérieux embarras de circulation). Ils peuvent également y prétendre pour des **raisons personnelles** qui les empêchent d'effectuer leurs prestations de travail dans les bureaux. Il ne s'agit donc pas d'un droit de télétravailler, mais bien d'un droit de demander à effectuer du télétravail, ce que l'employeur peut refuser.
- A la différence du télétravail structurel, il n'y a **pas de convention écrite obligatoire**. Il est quand même conseillé de régler ces questions en concluant un avenant avec vos travailleurs concernés de manière à éviter tout problème relatif à l'exécution du télétravail.
- Si l'employeur accepte le télétravail occasionnel, il doit s'accorder avec le travailleur sur les conditions concrètes (éventuelle intervention dans les frais, disponibilité...). La nature du travail ou les activités réalisées par le télétravailleur doivent être compatibles avec le travail à distance ;
- Le travailleur doit motiver sa demande à son employeur au préalable et dans un délai raisonnable (à fixer).

A titre d'exemple, au Réseau IDée, on a opté pour le télétravail volontaire structurel. Il n'y a pas de limites au télétravail ou au présentiel mais une présence physique est obligatoire pour les journées et réunions d'équipe, les réunions de pôles et certaines réunions de projets (collégialement, au cas par cas). L'association intervient dans les frais et met le matériel à disposition. Ce fonctionnement sera évalué périodiquement.

Damien REVERS, juriste  
damien.revers@reseau-idee.be